



Les inscriptions aux examens d'Etat sont bouclées

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL 2024

Plus de 80 000
candidats inscrits

A l'issue des inscriptions aux examens d'Etat, session 2024, la direction des examens et concours a enregistré 87457 candidatures au baccalauréat ; 116155 au brevet d'études du premier cycle et 133087 au certificat d'études primaires élémentaires. « Les listes seront envoyées dans les départements. Cela permet aux candidats de faire les réclamations pour que les corrections soient apportées », a expliqué le directeur des examens et concours, Damien Madiki, avant d'ajouter qu'à l'issue de cette opération, le nombre des candidats pourra être revu à la hausse ou à la baisse.

Page 16

COOPÉRATION AGRICOLE

Les accords Congo-Rwanda
alimentent les conversations

Isidore Mvouba



Pascal Tsaty Mabiala

Les accords de coopération sur la cession des terres agricoles signés entre le Congo et le Rwanda enflamment les médias et les réseaux sociaux. En vue d'en apporter des éclaircissements, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, et le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, ont donné chacun leur point de vue. « Les accords conclus entre le Congo et le Rwanda portent sur les terres relevant du domaine de l'Etat et non sur les terres coutumières. L'Etat, propriétaire de son patrimoine terrien, peut trouver un partenaire fût-il rwandais, français ou un autre pour s'associer à eux afin de créer une société mixte ou de droit congolais », a déclaré Pascal Tsaty Mabiala..

Page 3

INSERTION SOCIOÉCONOMIQUE

Des kits pour les femmes handicapées



Réception des kits

Les femmes et jeunes filles handicapées ont reçu, le 16 avril, des kits pour créer des activités génératrices de revenus en vue de leur autonomisation. Ce geste est intervenu à la fin de leur formation sur les outils de gestion financière organisée par la mairie du septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis.

Les femmes handicapées sont victimes, selon les organisateurs, de discrimination. Près de 80% d'elles ont des enfants non scolarisés qu'elles élèvent et 20% pratiquent la prostitution pour la survie et la scolarisation de leurs enfants.

Page 6

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIE

Ouverture des dépôts
de candidatures

Les dépôts de candidatures pour le concours de photographie destiné aux artistes congolais est ouvert du 11 avril au 9 mai. Ce test s'inscrit dans le cadre de la quatrième édition des Rencontres internationales de la photographie organisées en partenariat avec la délégation de l'Union européenne sur le thème du changement climatique. « Le change-

ment climatique est une réalité indéniable qui affecte dangereusement notre planète. Les conséquences de nos actions sur l'environnement sont visibles à travers des phénomènes tels que l'ensablement, la pollution, les tempêtes... », a fait savoir Lebon Chansard Ziavoula, dit Lebon Zed, responsable de la plateforme Mbongui art photo.

Page 16

ÉDITORIAL

Alerte

Au Congo, certains secteurs d'activités libéralisés à la faveur de l'ouverture démocratique des années 90 peinent encore à s'accommoder à la législation en vigueur. Au cours d'un point de presse organisé à Brazzaville, l'inspecteur général de la santé l'a rappelé aux responsables des cliniques et cabinets médicaux enjoignant l'Ordre national des médecins et la police administrative à procéder à des contrôles sur l'ensemble du territoire national en vue de déceler les officines illégales. Des sanctions sévères, a-t-il promis, seront infligées aux contrevenants.

Selon l'Inspection générale, certaines structures sanitaires privées emploient non seulement des personnels non qualifiés, mais en plus ne suivent pas la démarche administrative prescrite par la loi pour exercer leurs activités. Elle ajoute aussi que dans la plupart des cas, l'éthique et la déontologie professionnelles ne semblent pas être observées. Les risques auxquels les patients sont soumis sont si grands qu'il est temps de remettre de l'ordre dans ce domaine.

Au même titre que l'éducation, la santé est l'un des secteurs-clés sur lesquels repose l'avenir des nations. De ce fait, le combat que mène l'Inspection générale pour en assainir les prestations est important. De façon générale cependant, les appels à la performance et au civisme devraient être adressés à l'ensemble des structures sanitaires du pays. Les établissements publics sont, en effet, aussi touchés par des pratiques décriées tous les jours par les malades et les autorités.

Pour obtenir les résultats dans sa démarche, l'Inspection générale de la santé devra inscrire son travail dans la durée. Si elle se limite à une opération de courte durée, les mêmes causes provoquant les mêmes effets, l'on assistera dans l'indifférence générale à la prolifération des cabinets médicaux dans le pays. Comme très souvent c'est la population qui en paiera le prix. Redresser la société congolaise passe aussi par l'observation par tous des lois et règlements de la République.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE PUBLIQUE

La Halc lance l'opération de déclaration du conflit d'intérêts

Le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption, Emmanuel Ollita Ondongo, a procédé au lancement de l'opération le 16 avril à Brazzaville. Elle prendra fin le 26 du même mois.



Emmanuel Ollita Ondongo lançant l'opération Adiac

L'opération de déclaration des conflits d'intérêts des personnes investies d'une mission de service public a débuté. Le calendrier du déroulement de cette opération prévoit que le président de la Halc, Emmanuel Ollita Ondongo, et les membres de cette institution ouvrent le bal. Ce qui fut fait dans la matinée du 16 avril. Puis, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, et les membres du gouvernement emboîteront le pas (le 18 avril) ; le président et le bureau du Sénat, les sénateurs (le 19 avril) ; le président et le bureau de l'Assemblée

nationale, les députés (le 22 avril).

Par ailleurs, les présidents et les membres de bureaux des institutions, les cadres de la Force publique (le 23 avril) ; les directeurs généraux, les directeurs généraux adjoints et centraux (le 24 avril) ; les administrateurs territoriaux, les commissaires généraux et les hauts commissaires (le 25 avril) et le personnel diplomatique (le 26 avril). Il n'est pas exclu que ce calendrier connaisse des modifications en termes de dates.

Pour un meilleur déroulement de l'opération, en dehors du calendrier publié

par la Halc, celle-ci met à la disposition des cadres assujettis un formulaire de déclaration, a fait savoir le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption lors du lancement de ladite opération dans la capitale. « Lutter contre la corruption est un acte citoyen et un devoir patriotique », a souligné Emmanuel Ollita Ondongo appelant les déclarants à se conformer à cet effort collectif de dépassement de soi afin de consolider les acquis d'un Etat de droit qui ne ruine pas le droit de l'Etat à réguler l'espace public dans un contexte où les ressources demeurent limitées, selon lui.

En rappel, un conflit d'intérêts peut être défini comme une situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés de nature à influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif d'une fonction. En lançant cette opération la Halc veut s'assurer que toute personne chargée d'une mission de service public ou qui exerce une fonction publique ne soit pas coupable d'un conflit d'intérêts.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

COOPÉRATION AGRICOLE

Les accords Congo-Rwanda alimentent les conversations

La République du Congo et le Rwanda ont conclu en avril 2022 à Oyo, dans le département de la Cuvette, une série d'accords dans divers domaines de l'économie. Aujourd'hui, deux ans après, ces accords alimentent des débats sur la toile. Interrogé par la presse le 12 avril lors d'une conférence de presse, le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, ne s'y oppose pas, tout comme le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui parlait le 10 avril, lors de la clôture de la cinquième session ordinaire, de la promotion et de la protection des investissements entre les deux Etats.

Parmi les accords économiques liant les deux pays, on peut citer la concession des hectares de terres exploitables à une société rwandaise de droit congolais pour la mise en œuvre du projet de développement agropastoral de Yamba, dans le département de la Bouenza et la Convention de concession de la zone industrielle et commerciale de Maloukou entre la République du Congo et Crystal Ventures Ltd.

Le secrétaire général de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) qui avait interpellé le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le 10 novembre 2023 au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement à l'Assemblée nationale, attend toujours des réponses avant d'engager son parti dans ce débat qui défraie actuellement la chronique. Selon Pascal Tsaty Mabiala, les terres coutumières appartiennent aux paysans alors qu'il y a celles qui relèvent du domaine de l'Etat. Ni l'Etat, ni les paysans, personne n'a l'autorité sur toutes les terres. « Les accords passés avec le Rwanda ne portent pas sur les terres coutumières mais sur les terres qui relèvent du domaine de l'Etat. L'Etat, propriétaire de son patrimoine terrien peut trouver un partenaire fût-il rwandais ou français pour s'associer et



Pascal Tsaty Mabiala

créer une société mixte ou de droit congolais qui embauche les jeunes congolais pour faire une activité agricole », a-t-il rappelé.

Originaire des départements de la Bouenza et du Niari qui dépendent de l'agriculture, Pascal Tsaty Mabiala a indiqué que jusqu'à présent, les paysans ne sont pas encore touchés directement par ces accords. Pour lui, il faut faire la part des choses parce que la campagne qui se passe actuellement contre les Rwandais n'est pas loin de la xénophobie. « Est-ce qu'on doit choisir la couleur de l'investisseur qui arrive chez nous ou bien fermer la porte à tous les investisseurs étrangers ? Si au contraire, nous n'avons pas suffisamment de moyens, les privés peuvent investir en embauchant les jeunes congolais et



Anatole Collinet Makosso

en respectant le code du travail, les lois et règlements de la République. C'est à nous de choisir; parce qu'on dit beaucoup de choses. J'attends d'avoir des réponses avant d'engager l'Upads », a déclaré Pascal Tsaty Mabiala.

Des spéculations polluent les relations

Le président de l'Assemblée nationale a, quant à lui, rassuré le peuple congolais sur l'accord-cadre de partenariat économique qui lie le Congo et le Rwanda. « Cet accord n'a pour unique et fondamental but que de promouvoir et protéger réciproquement les investissements entre les deux Etats. »

Le Premier ministre rappelait lors de son intervention devant la représentation nationale qu'il s'agissait, entre autres, d'une autorisa-



Isidore Mvouba

tion expresse d'occuper accordée à une société à capitaux rwandais, mais de droit congolais, dans le cadre du partenariat public-privé. Dans cet accord, le partenaire s'est engagé à utiliser en exclusivité la main-d'œuvre locale. Pour Anatole Collinet Makosso, les aspirations du gouvernement n'ont pas été bien comprises par la population au point de parler de bradage des terres. « S'agissant du projet de développement agropastoral de Yamba, dans le département de la Bouenza, je veux rassurer la représentation nationale qu'il n'a jamais été question d'une cession de terre. Il s'agit d'une autorisation expresse d'occuper prévue par des textes en vigueur. Sa durée est de 20 ans. C'est une mise à disposition provisoire assortie de plusieurs conditions qui

sont bien reprises dans le décret portant autorisation provisoire ou expresse d'occuper. Les attributions des terres dans notre pays se font dans un cadre bien réglementé et transparent », rappelait-il, précisant que le but est de mettre en œuvre un projet agropastoral conformément aux orientations du Plan national de développement 2022-2026. Concernant la convention de concession de la zone industrielle et commerciale de Maloukou, il s'agit d'une procédure classique de mise en valeur des parcs industriels de par le monde. Même la Zone économique spéciale de Pointe-Noire est mise en concession avec le groupe Aris à capitaux indiens. « L'ambition de la République du Congo est de diversifier son économie. Si nous sommes d'accord avec cette ambition, nous devons l'être aussi du fait qu'aucune diversification ne pourrait être possible sans investissements étrangers. Devons-nous sélectionner les investisseurs en fonction de leurs pays alors même que nous avons des accords de coopération avec ces pays ? Ce sont ces spéculations qui polluent nos relations, remettent en cause la coopération que nous avons avec certains pays », laissait entendre le chef du gouvernement.

Parfait Wilfried Douniama

SOPÉCO

S'arrimer aux enjeux du millénaire en matière du numérique

Le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, a patronné, le week-end dernier à Brazzaville, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre la société des Postes et de l'Épargne du Congo (Sopéco), Pay Rem Group, la poste gabonaise et Silicone Connect.

L'objectif de cet accord est de permettre à l'administration postale de s'arrimer aux enjeux du millénaire en matière du numérique. Ce cadre de collaboration vise également à étendre la couverture réseau internet dans les zones rurales, promouvoir l'adoption des services numériques auprès des populations. Il offre de même à la poste congolaise l'opportunité de se réinventer et de s'arrimer aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Le directeur général de Silicone Connect, Gaëtan Soltesz, partenaire technique qui s'occupe du déploiement de la couverture réseau, a soutenu que sa structure s'emploiera à accompagner la poste congolaise dans le déploiement de la fibre optique dans les bureaux des postes à travers tout le pays.

Notons que le document qui constitue un cadre de travail pour développer l'économie numérique en République du Congo vient compléter le mémorandum d'entente, conclu il y a deux mois, entre l'Agence de développement de l'économie numérique, la Sopéco et Pay Rem Group. L'objectif principal est de réduire la fracture numérique, de redynamiser et réinventer la poste, ainsi que de promouvoir la richesse et l'emploi des jeunes.

Lopelle Mboussa Gassia



Photo souvenir après la signature/Adiac

ITIE-CONGO

Accélérer la digitalisation des services pour renforcer la transparence

Les représentants des pouvoirs publics, du secteur privé, de la société civile et de l'Expertise France échangent, depuis ce 16 avril, à Brazzaville, sur les nouveautés de la norme 2023 de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). La norme 2023 prône le recours au digital dans la lutte contre la corruption, le partage des données, la collecte des recettes issues du secteur extractif.

Initié par l'Expertise France, en partenariat avec le comité national de l'ITIE Congo, l'atelier de formation sur la nouvelle norme ITIE 2023 et l'utilisation des données ITIE en République du Congo a mobilisé les administrations publiques, les entreprises extractives, les organisations de la société civile. Celui-ci vise à vulgariser les défis et enjeux de la nouvelle norme ITIE auprès des acteurs nationaux, a indiqué le secrétaire permanent du comité national, Michel Florent Okoko. Pendant trois jours, les participants vont débattre de l'importance de partage des informations sur l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur pétrolier, minier et forestier. Selon Nassim Bennani Kabchi, le directeur régional pour



La photo de famille des parties prenantes/Adiac

« Les données ITIE couvrent l'ensemble du secteur extractif, que ce soit des données de contrat, des données de production, des données d'export, les paiements des entreprises, les revenus du gouvernement. Nous souhaitons que les entités qui sont en charge de ces données puissent publier de façon systématique ces informations »

les pays d'Afrique francophone au sein de l'ITIE internationale, la norme 2023 renforce le besoin de transparence sur des thèmes clés que sont la lutte contre la corruption, la mobilisation des recettes, la transition énergétique, les impacts sociaux et environnementaux ainsi que la question du genre.

« Les données ITIE couvrent l'ensemble du secteur extractif, que ce soit des données de contrat, des données de production, des données d'export, les paiements des entreprises, les revenus du gouvernement. Nous souhaitons que les entités qui sont en charge de ces données puissent publier de façon systématique ces informations », a estimé Nassim Bennani Kabchi.

Fiacre Kombo

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

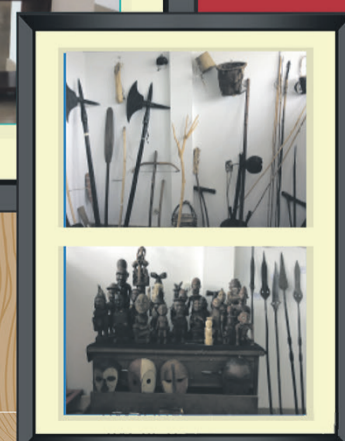
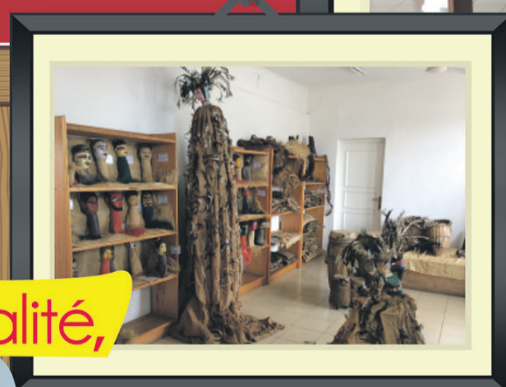
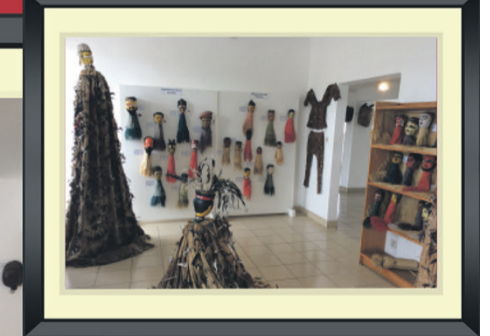
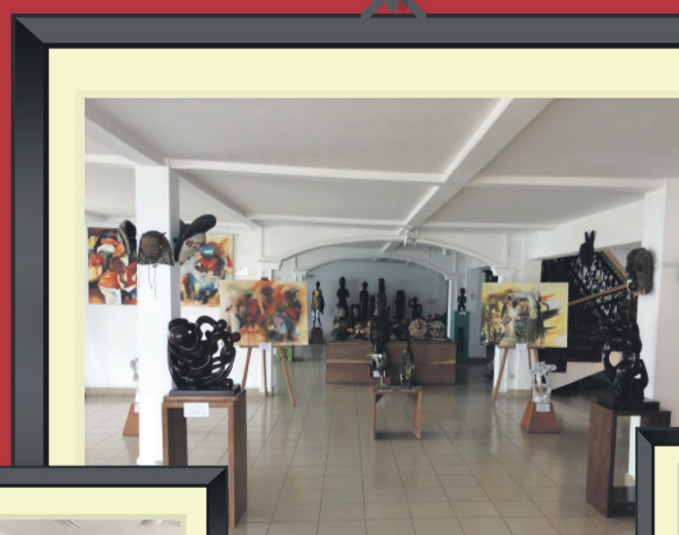
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SANTÉ PUBLIQUE

Les experts réévaluent les acquis du secteur de la santé

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a lancé, le 11 avril dans la commune de Kintélé, les travaux de la revue des plans de travail 2023 et de planifications conjointes des activités prioritaires pour 2024 dans les districts sanitaires ciblés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'activité a été orientée sur vingt-quatre districts sanitaires ciblés par l'OMS. Les directeurs généraux, centraux, départementaux de la santé, les médecins-chefs des districts sanitaires et les membres de cabinet du ministère de la Santé et de la Population qui y ont pris part ont effectué une évaluation de l'activité sanitaire.

Les participants ont fait le point de la mise en œuvre des plans de travail budgétisés sous stratégie opérationnelle pour l'exercice 2023 et engagé le processus de planification pour l'année 2024.

« Nous devons consolider ces acquis... Cet atelier donne une formidable opportunité pour faire cela. Dans un pays comme le Congo, il est vraiment possible d'obtenir des résultats si nous travaillons ensemble », a signifié le Dr Lucien Manga, représentant de l'OMS-Congo.

Le Congo et ses partenaires évaluent régulièrement les acquis du secteur



Le ministre entouré des délégués de l'OMS et des participants Adiac

de la santé et planifient des nouveaux plans. Du 17 au 20 février 2023, à Oyo, dans le département de la Cuvette, s'était tenue la revue des plans de travail budgétisés 2022 des districts sanitaires ciblés. Au cours de cette séance, le bilan avait permis d'apprécier les performances des districts sanitaires à travers le renforcement de la gouvernance locale, l'amélioration de l'offre de soins, l'utilisation des services, la gestion des ressources et

les bonnes pratiques.

En 2024, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, en appelle « à passer progressivement à l'échelle jusqu'à couvrir cinquante districts sanitaires que compte le pays. Une stratégie de transition, dit-il, a été présentée par l'OMS visant à consolider les acquis des douze premiers dossiers prioritaires, appuyer et transférer les expériences et les leçons apprises dans d'autres

dossiers sanitaires ».

Ce dernier a rappelé qu'à l'instar des cinq autres départements ministériels retenus pour l'expérimentation du budget programme, le ministère de la Santé bascule du budget dit des moyens vers le budget en mode programme ou budget axé sur les résultats.

« Il s'agit d'une nouvelle approche de planification qui établit et renforce les liens entre les ressources et les résultats. Pour plus

de cohérence dans la mise en œuvre et de suivi des interventions, le ministère de la Santé et de la Population a conçu son budget programme 2024 autour de quatre programmes : le pilotage de la politique, l'offre de soins, l'accès aux soins... prenez en compte ces orientations stratégiques de planification en mode budget programme pour l'élaboration des plans de travail annuel budgétisé », a-t-il conclu.

Fortuné Ibara

CHUB

Les agents réclament le paiement de trois mois d'arriérés de salaire

Le personnel du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHUB) a réclamé, le 12 avril, au cours de l'assemblée générale de la section du bureau de la Fédération nationale des agents de la santé et des affaires sociales (Fenasas) et de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), le paiement de trois mois d'arriérés de salaire.

Les agents du CHU réclament également la régularisation de leurs allocations familiales à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), la gestion de leurs contrats, le reversement dans leurs comptes de l'argent prélevé par des inconnus, disent-ils, par la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu), l'obtention d'une ambulance et la pérennisation de la ration des malades hospitalisés.

Au sujet de la régularisation des salaires, le syndicat a assuré les agents de la signature d'un



Les panelistes lors de l'assemblée générale Adiac

protocole d'accord qui actuellement est sur la table du directoire et sur celle des ministères de la Santé et des Finances.

« Nous avons signé des échéances financières avec la CNSS pour régu-

lariser le dossier des allocations familiales des agents. Pour la Camu, poursuit-il, nous avons posé la question au directoire du CHUB. Où est logé l'argent prélevé ? A cette question, nous

attendons encore la réponse », a fait savoir François Ondélé Ngakosso, secrétaire général de la section CSTC/Fenasas au niveau du CHUB.

Séance tenante, la section CSTC/Fenasas du

CHUB a actualisé ses instances dirigeantes du bureau syndical dont le secrétariat et la commission de contrôle. Au cours de cette séance dix secrétaires ont été remplacés et le secrétariat général a été, à nouveau, confié à François Ondélé Ngakosso. « J'en appelle au sens de la responsabilité de tous, à la collaboration et à la poursuite de la lutte syndicale. Nous continuerons toujours à défendre les intérêts moraux et matériels des agents », a-t-il indiqué.

F.I.

INSERTION SOCIOÉCONOMIQUE

Des kits pour les femmes handicapées

Les femmes et jeunes filles handicapées ont reçu, le 16 avril, des kits pour créer des activités génératrices de revenus en vue de leur autonomisation. Ce geste est intervenu à la fin de leur formation sur les outils de gestion financière organisée par la mairie du septième arrondissement de Brazzaville, Mfilou, en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis.

Douze femmes au total sur les vingt-cinq formées ont été les bénéficiaires en fonction de leur demande. Elles ont reçu des sacs de riz, farine de manioc, filets d'oignon et ail, cartons de produits laitiers, savons de linge et détergents, de parasoleils, un pétrin et une grosse marmite et cuvette en aluminium.

La formation s'est déroulée du 7 au 12 février à Brazzaville, dans le cadre du projet d'appui à l'autonomisation socio-économique des jeunes filles et femmes handicapées victimes des violences multiformes, financé par l'ambassade des Etats-Unis au Congo.

Le coût global du projet s'élève à 3,15 millions FCFA pour une durée de dix mois. La subvention de l'ambassade des Etats-Unis au Congo est de 2, 8 millions FCFA et 350.000 CFA pour l'Observatoire handicap humanité (H20) », collectif Liloba.

Les enseignements ont porté sur les cinq principes de la gestion financière : la trans-



La Réception des kits/Adiac

parence, la rigueur, la traçabilité, la sécurité, le bilan ou le compte-rendu ainsi que les cahiers de caisses, cahiers de banques, comment calculer le budget, le bénéfice et le sa-

laire, la notion de l'épargne comme moyen sûr pour le développement et l'épanouissement de la femme handicapée. Le président de l'Observatoire handicap humanité, Em-

manuel Bati, a présenté les quatre piliers de son organisation : le handicap, l'humanitaire, le développement et les violences faites aux femmes handicapées. Il a souligné le

problème de discrimination que vivent les femmes handicapées au quotidien. Selon lui, près de 80% des femmes handicapées constituent des familles monoparentales ayant des enfants non scolarisés et 20% pratiquent le sexe de survie pour scolariser leurs enfants afin d'accéder à des besoins primaires ou de première nécessité.

Par ailleurs, Emmanuel Bati a donné les perspectives de l'Observatoire humanité handicap : accompagner les treize bénéficiaires restantes à ouvrir les comptes d'épargne, accompagner des femmes handicapées à devenir également des grossistes au lieu de demeurer les détaillantes, procéder à l'évaluation et suivi du projet avec des visites à domicile. Le directeur de cabinet de l'administrateur maire de Mfilou, Djochs Pierre Nkaya, a témoigné l'attachement de sa hiérarchie à cette couche vulnérable et a promis les inviter aux différentes activités en cas de besoin.

Lydie Gisèle Oko



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_24_RFGS_280700

Objet	Fourniture du matériel médical
Date de l'appel d'offres	17 avril 2024
Date de clôture	03 mai 2024 à 12h00
Numéro de référence	Congo BU_24_RFGS_280700

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation mondiale d'aide humanitaire et de développement, ayant son siège à Baltimore dans l'Etat de Maryland aux Etats Unis. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017 où il travaille avec le ministère de la Santé à travers le Programme National de Lutte Contre le Paludisme. Pour la mise en œuvre de ses activités, CRS a besoin d'acquérir du matériel médical destinés aux agents de santé communautaire et invite les pharmacies, grossistes et autres structures locales ayant l'autorisation de vendre des produits pharmaceutiques locaux de lui fournir leurs meilleures offres pour les items ci-dessous :

No	Description	Quantité	Spécifications de référence
01	Thermomètre	2 193	Résolution : 0.1 degré celsius; précision: + ou - 0,1 degré celsius; température de fonctionnement : 32-42 degrés celsius ; température de stockage : 0-50 degrés celsius
02	Minuteur	2 193	TIME-M01-001; Minuteur mécanique 60; Unité de réf: 1; Vol : 0,245; Kg: 0,09; TARIC: 91069000; GTN: 08434868047853
03	Bracelet MUAC	6 579	Fabriqué à partir de PVC de haute qualité et pliable; age: 0-59 mois ; convient pour la gamme de mesure jusqu'à 26, 5cm; gradué à 1mm de précision avec une ligne épaisse suivant toutes les spécifications (Rouge: 0-11, cm; jaune: 11, 5-12,5 cm; vert: à partir de 12,5cm); conditionnement : boîte de 100; épaisseur: 0,32mm.

Tout soumissionnaire désireux d'avoir des informations complémentaires peut adresser sa requête à l'adresse grace.mouzabakani@crs.org, copie à orchie.ndebeka@crs.org, bidcg@crs.org ou appeler le Responsable des Achats au 05 699 78 39 au minimum 5 jours avant l'expiration de cet appel d'offre.

Les offres sous plis fermés, dument signées, cachetées et référencées peuvent être envoyées à l'adresse électronique bidcg@crs.org ou déposées physiquement au bureau de CRS sis dans l'Impasse Bayardelle, enceinte ACERAC, 4ème étage, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo au plus tard le **03 mai 2024 à 12h00**.



PROCOB SA PROCEDERA A UNE VENTE AUX ENCHERES DE DIVERS LOTS DE MATERIELS DE CHANTIER ET DE PIECES DETACHEES ELECTRIQUES AINSI QUE DES MATERIELS D'OUTILLAGES

Il sera procédé à partir du vendredi 19 Avril et samedi 20 Avril 2024 à partir de 8h30 à la vente aux enchères de lots de matériels de chantier, d'outillage industriel et de pièces détachées pour électricité industrielle.

A titre d'exemple :

- 1 engin BOB CAT mise à prix: 20.000.000 fcfa
- 1 grue mobile LOCATEL mise à prix: 85.000.000 fcfa
- 1 grue tour avec contre-poids mise à prix: 8.000.000 fcfa
- 1 remorque benne 24m3 mise à prix: 5.000.000 fcfa

Adresse : Avenue de la Corniche, Quartier 22 MBAMA, BA CONGO (Derrière la case de Gaulle).

Tél: 05 521 43 47 / 05 349 99 78

CONDITIONS DE VENTE

Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes au plus offrant et ne sont remises que contre paiement en espèces ou chèque certifié.

Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.

Les marchandises sont à enlever dans les 48h qui suivent l'adjudication.

Les marchandises sont vendues dans l'état ou elles se trouvent, sans garantie de la part de la société PROCOB SA, aucune réclamation ne pouvant être admises.

La Direction Générale de PROCOB SA



RÉDUCTION DES INÉGALITÉS

Vers la validation du «profil genre pays» du Congo

Le ministère de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement organise les 16 et 17 avril à Brazzaville, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), l'atelier national de restitution et de validation du « Profil genre pays » du Congo.

L'atelier de deux jours regroupe les cadres des différents ministères sectoriels dont celui chargé des questions des femmes, les organisations de la société civile, les parlementaires et le secteur privé. L'objectif étant de valider le profil genre pays du Congo qui est un document visant à identifier les opportunités du pays, les contraintes en matière de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons afin de connaître les défis rencontrés par chaque catégorie pour les relever de façon adéquate.

Le chargé principal régional du genre, Afrique centrale de la BAD, Ouedraogo Tidiani, le Profil genre pays est un outil servant de plaidoyer et permettant de mobiliser des ressources financières et faciliter la planification sur la base des faits et des chiffres sur la situation des femmes et des filles au Congo. « La BAD est convaincue qu'on ne peut pas atteindre un développement durable, soutenu sans la participation effective de la moitié de la population que sont les femmes et les filles. C'est pour cette raison que nous avons réalisé ce document pour servir donc d'outil de référence en matière de réduction des inégalités de genre dans le pays », a-t-il rappelé.



Les participants/Adiac

Selon lui, l'étude menée montre des inégalités criardes à plusieurs niveaux, notamment sur les plans de l'éducation, de l'accès aux ressources financières et aux infrastructures sociales de base ainsi que la discrimination basée sur le genre. « Ce qui est intéressant à noter, c'est que des efforts importants ont été faits par le Congo pour réduire ces inégalités à travers des projets, des programmes et l'engagement au haut niveau qui va permettre de sortir de cette situation afin d'atteindre les Objectifs de développement durable », a conclu Ouedraogo Tidiani.

Le responsable pays de la BAD, Antoine Marie SIE Tiroyé, a, quant à lui, rappelé que cette étude a été réalisée en vue de

permettre au pays de disposer de connaissances actualisées sur le genre comme outil de planification, de plaidoyer et de mobilisation des ressources en faveur du pays et, partant, de dialogue avec les partenaires techniques et financiers. D'après lui, l'élaboration du « profil genre pays » du Congo s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'intervention dans le pays pour les prochaines années. « Il est un outil d'accompagnement de la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2022-2026 lequel insiste sur l'importance d'une économie forte, diversifiée et résiliente, au service du progrès social pour tous et qui constitue le cadre programmatique de ré-

férence de l'action gouvernementale pour poursuivre la marche du pays vers le développement. Ce profil genre se veut également en adéquation avec les orientations de la politique nationale genre et son plan d'action de mise en œuvre », a-t-il souligné.

Antoine Marie SIE Tiroyé a, par ailleurs, exhorté les participants à apporter leur expertise en vue de la finalisation du document et sa validation devant ouvrir des portes pour des projets et programmes de catégorie 1 selon le système de marqueur genre de la banque.

Assurant l'intérim du directeur de cabinet, le conseiller administratif et juridique de la ministre chargée des questions du genre, Patrick Elvise Tsiba,

a rappelé que depuis plusieurs décennies, la réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, notamment dans l'accès aux services et aux opportunités, est une préoccupation constante des pouvoirs publics. Une préoccupation traduite dans les successifs PND, et dans la politique nationale genre et ses successifs plans de mise en œuvre. La valorisation du rôle actif de la femme dans le développement a toujours constitué au Congo un sujet d'intérêt pour les autorités nationales et les partenaires au développement. « Dans l'ensemble, la problématique des inégalités entre les femmes et les hommes, les garçons et les filles demeure une triste réalité qui handicape le développement inclusif et durable du pays. La principale raison réside dans l'insuffisance de stratégies focalisées sur les causes structurelles des inégalités constatées, ce qui pose la problématique de la mise en œuvre effective des mesures juridiques, politiques et administratives inscrites dans les cadres nationaux, et interpelle en même temps sur les insuffisances de ressources budgétaires allouées aux initiatives de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes », a-t-il rappelé.

Parfait Wilfried Douniama

DISPARITION

Dernier hommage des AET à Jean Gaspard Mandé

L'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président Rémy Ayayos Ikounga, a rendu le 13 avril à Brazzaville un ultime adieu au colonel Jean Gaspard Mandé, décédé le 1^{er} avril à Brazzaville.

Dans l'oraison funèbre, l'AET Armand Elenga a indiqué que Jean Gaspard Mandé est né le 20 octobre 1950 à Moshingui, dans le district de Ngabé, département du Pool. Après de brillantes études primaires, il franchit le mytique portail de l'École militaire préparatoire général Leclerc, le 1^{er} octobre 1965, en classe de 5e, au sein de la promotion qui sera baptisée à sa sortie, trois ans plus tard, Commandant Lamy.

Trois mois après sa sortie de l'école d'enfants de troupe, l'AET Jean Gaspard Mandé est recruté à Brazzaville pour servir dans

l'Armée populaire nationale sous le matricule 04-68-1175. Il fait son entrée en service le 1^{er} octobre 1968. L'année qui suivra, les cieux s'ouvriront pour la formation du futur technicien supérieur de l'aviation, d'abord en Algérie, à l'école de l'armée de Blida, de 1969 à 1971, où il sortira major de la promotion, avec la spécialité mécanicien avion « moteur cellule », puis à Frounze en URSS, à l'école de l'armée de l'air de Kant, de 1976 à 1977, ensuite à l'école de l'armée de l'air de Krasnodar, toujours en URSS, de 1984 à 1985.

Nanti d'un impressionnant ba-



Le président de l'association des AET se recueillant devant le cercueil/Adiac

gage intellectuel et de connaissances dans le domaine de l'aviation, le jeune officier Jean Gaspard Mandé assumera tour à tour les fonctions suivantes à la base aérienne 01/20 Brazzaville : technicien moteur cellule pour Antonov ; chef d'escadron de la base ; chef de la 3e patrouille, c'est-à-dire de la 1ère escadrille de la phase des MIG-17-15 à la base ; commandant de la 1ère escadrille de chasse par intérim ; technicien de moteur cellule par avion

école MIG 21 ; chef de patrouille escadron de chasse MIG 21 er YM ; technicien moteur cellule au groupe technique d'entretien et de réparation de l'armée de l'air à l'atelier de réparation, maintenance et suivi des aéronefs ; chef de production (exploitation) au groupe technique d'entretien et de réparation de l'armée de l'air de Brazzaville, etc.

Entre autres, à la base aérienne 01/20 Brazzaville, où il passera l'essentiel de sa carrière, il pren-

dra part à un atelier de réparation et de suivi des aéronefs de l'armée de l'air, puis à deux autres de même type à Air Afrique et à Lina Congo. Ce qui lui vaudra une parfaite maîtrise du domaine technique de l'aviation, qui le maintiendra en activité, notamment comme directeur technique de la compagnie aérienne Natalco Airlines Congo, puis comme référant chargé de la location et vente des avions de la compagnie Zoé Ventures LLC...

Guillaume Ondze

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Owoki Mariam Lydie Brenda, je désire être appelée désormais Kalama Mariam Brenda. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois (03) mois.

MOYEN ORIENT

Washington suppose qu'Israël pourrait frapper des forces iraniennes à l'étranger

Les autorités américaines estiment que la riposte possible d'Israël à la frappe iranienne du 13 avril serait portée en dehors de l'Iran, a annoncé la chaîne télévisée NBC se référant à des responsables américains anonymes.

Selon eux, le fait que l'attaque iranienne n'ait pas entraîné de pertes massives en Israël ni de destruction permet à l'État hébreu de choisir «l'option la moins agressive» pour répondre à ce qui s'est passé. Les sources pensent qu'Israël pourrait attaquer des forces iraniennes à l'extérieur du pays ou frapper des groupes régionaux soutenus par Téhéran, notamment en Syrie. Israël n'essaierait probablement pas de frapper des responsables iraniens, mais des entrepôts contenant des pièces de missiles avancés, des armes ou des composants que Téhéran transférerait au Hezbollah, le parti chiite libanais. Les États-Unis ne savent pas encore exactement comment Israël a décidé de réagir, mais ils s'attendent à ce que les autorités israéliennes partagent à l'avance avec Washington les informations relatives à leurs



Seuls quelques missiles ont légèrement touché une base militaire et aucun centre urbain n'a été visé par les attaques iraniennes. Une fillette de sept ans a également été blessée/DR.

actions, a souligné la chaîne NBC.

Le 15 avril, la chaîne de télévision ABC a cité des sources indiquant que les États-Unis avaient informé Israël en privé que s'il décidait de riposter contre

l'Iran, il le ferait seul.

Dans la soirée du 13 avril, l'Iran a lancé des drones et des missiles en direction d'Israël, qualifiant cela de réponse à de «nombreux crimes», y compris une attaque attribuée à Israël

contre la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Damas.

Les médias d'État iraniens ont déclaré que les cibles des frappes sur Israël étaient des cibles militaires. Les forces de défense israé-

liennes ont indiqué avoir intercepté 99% des quelque 300 projectiles iraniens qui se dirigeaient vers l'État hébreu, la base aérienne de Nevatim ayant été légèrement endommagée.

Tass

NÉCROLOGIE



Les familles Mombongo, Mambou Germaine, Makambo Suze (Mak Suz), Kembo Solange, Kembo Jacqueline ont le regret d'annoncer le décès de leur soeur, mere, tante, grand-mère et arrière grand-mère, Henriette Kongao, le 5 avril 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n° 16 rue Loango (arrêt de bus Mbaka).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

Tsimou Antoine, les enfants Kolelas, Moukongo, Ntsimou et la famille Ngandou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de leur frère, oncle et père, le nommé Moukongo Mokabakila Joachim, ancien agent à la Direction générale de la Fonction publique et ancien directeur de gestion des carrières administratives, survenu le jeudi 11 avril 2024 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N° 47 de la rue Alphonse Bitsindou au quartier Kingouari, arrêt de bus Marché Sachet.

La date et le programme de l'inhumation vous seront communiqués ultérieurement.



L'adjudant-chef, Roland Ngambomi, Charlem Léa Itoua née Legnoki Mikolo, Raïssa Legnoki, agents Dépêches de Brazzaville, les familles : Legnoki, Ngambomi, Bangoyina et Lobouaka, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Mossaka, Loukolela, Oyo, Brazzaville, Pointe-Noire, du décès inopiné de leur frère, fils et neveu, Legnoki Anderson (le génie mécanicien Bachedé), survenu le 12 avril à (Mossaka). A Brazzaville la veillée mortuaire se tient à la rue Souanké n°3, Talangai/Brazzaville non loin de la rivière Tsiémé.



Isabelle Adzodie, journaliste à Télé Congo, Mme Boudzimbou née Denise Adzodie, Emery Adzodie, Boris Abira Zelia Adzodie ainsi que les familles Ekou et Oyé informent les parents, les agents des services du Contrôle financier près du port, les amis et connaissances que les obsèques de leur soeur, mère et tante Catherine Adzodie, décédée le 2 avril, auront lieu le vendredi 19 avril, selon le programme ci-après :

9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

11h : recueillement au domicile sis n°88 bis rue Obianboma, arrêt Lavouma 2, quartier Ngamakosso-Château d'eau, 2^e sortie nord ;

14h : départ pour le cimetière privé Bouka de Kintélé ;

15h : inhumation ;

16h : retour et fin de la cérémonie.

Que son âme repose en paix.

DISPARITION

Décès de Jean-Luc Malekat en France

L'ancien ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, Jean-Luc Malekat, est décédé le 15 avril à Nice, France, a-t-on appris de l'annonce faite à la presse par John Binith Dzaba, délégué général des Assises nationales du Congo.

Membre de l'opposition congolaise en France, Jean-Luc Malekat avait lu le discours d'ouverture des premières Assises nationales du Congo pour l'alternance démocratique tenues à Paris du 7 au 10 juin 2014, avec la participation, à l'époque, d'une frange des Congolais de la diaspora, des représentants des partis et associations du Congo et de celles domiciliées en Europe, des personnalités et amis du Congo.

Jean Luc Malekat est né le 25 novembre 1951 à Brazzaville, fils de Félix Malekat et Firmine Lezo, deux fervents catholiques décorés par le pape Jean-Paul II. Sa scolarité s'est déroulée au gré des affectations de son père « Haut fonctionnaire » dans les différentes régions du Congo-Brazzaville. Il commence à l'école Saint-Vincent de Poto-Poto à Brazzaville et termine son cycle primaire à l'école officielle de Dongou, dans la région de la Likouala. Ses études secondaires se poursuivront d'abord au lycée Chaminade de Brazzaville, puis au Lycée de Kinkala, dans le département du Pool.

Pour ses études supérieures, il est admis à la faculté des sciences économiques de Rennes, puis à l'université de



Jean-Luc Malekat

Grenoble, avec l'obtention d'un doctorat en sciences économiques. En même temps, il s'inscrit à l'Institut d'études commerciales de Grenoble et à l'Ecole nationale des impôts de Clermont Ferrand. Début 1980, de retour au Congo,

il intègre l'administration fiscale où il gravit tous les échelons : simple agent vérificateur, chef de division, chef de service, directeur central, pour devenir directeur général des Impôts en 1989.

En parallèle, il était chargé

de cours à l'Université Marien-Ngouabi à Brazzaville et à l'Ecole nationale d'administration et de la magistrature où il enseignait les finances publiques et le droit fiscal. Au sein de l'Union douanière des Etats d'Afrique centrale, l'actuelle

Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, il participe à l'instauration de la TVA dans les pays de l'Union.

Après la Conférence nationale souveraine s'étant déroulée du 25 février au 10 juin 1991, il devient secrétaire d'Etat chargé du budget dans le premier gouvernement d'André Milongo, puis ministre de l'Economie, des Finances et du Plan, jusqu'au passage de relais à la présidence de Pascal Lissouba.

Au sortir du gouvernement, il réintègre l'administration fiscale au poste de simple agent vérificateur. Néanmoins, cela lui permet de collaborer, tant avec des cabinets privés dans différents pays africains pour des audits qu'avec les administrations fiscales, pour faire évoluer leur législation.

Dans le domaine politique au Congo, on se souviendra qu'il s'était engagé aux côtés de Paul Kaya, Bernard Galiba et Edouard Ebouka Babakas pour créer le MDS, parti inscrit dans l'internationale de la démocratie chrétienne. C'est dans ce cadre qu'il a eu à effectuer de nombreux déplacements en Amérique latine, dans l'Union européenne, et à participer aux Conseils des ministres des ACP.

Marie Alfred Ngoma

CONFÉRENCE DE PARIS SUR LE SOUDAN

La communauté internationale promet deux milliards d'euros d'aide

Dans la capitale française, la communauté internationale s'est engagée à verser plus de deux milliards d'euros d'aide humanitaire au Soudan, au terme d'une conférence dont l'objectif initial était de récolter plus d'un milliard d'euros de dons et de coordonner les médiations pour mettre fin à la guerre qui aura fait des milliers de morts et provoqué le déplacement de plus de 8,5 millions de personnes.

Réunie à Paris le 15 avril, la communauté internationale s'est engagée à apporter plus de deux milliards d'euros de financement pour le Soudan, appelant « tous les acteurs étrangers » à cesser leur soutien armé aux belligérants d'un conflit qui sévit depuis un an dans ce pays d'Afrique de l'Est. « Au total, nous pouvons annoncer que plus de deux milliards d'euros seront mobilisés pour les Soudanais victimes d'une guerre qui ne produit que chagrin et souffrance », a déclaré le président français, Emmanuel Macron. À peine 190 millions d'engagements avaient été enregistrés avant la confé-

rence, a-t-il ajouté. Sur les deux milliards, les pays membres de l'Union européenne (UE) participeront à hauteur de 900 millions d'euros dont 110 millions pour Paris, 244 pour Berlin ou 350 pour Bruxelles. Washington s'est engagé de son côté à apporter 138 millions d'euros. Si les promesses de dons sont conséquentes, elles restent loin des 3,8 milliards d'euros d'aide nécessaire estimés par les Nations unies.

Coprésidée par la France, l'Allemagne et l'UE, cette conférence devait remettre sur le devant de la scène internationale cette « crise oubliée », ont insisté le chef de la diplomatie

française, Stéphane Séjourné; son homologue allemande, Annalena Baerbock; le haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères, Josep Borrell; ainsi que le commissaire européen à la gestion des crises, Janez Lenarčič. « Depuis un an, les Soudanais sont victimes d'une guerre terrible (...) qui ne produit que chaos et souffrance », a déploré Stéphane Séjourné. « Les Soudanais sont aussi victimes de l'oubli et de l'indifférence. C'est le sens de nos réunions d'aujourd'hui : briser le silence qui entoure ce conflit et mobiliser la communauté internationale », a estimé Josep Borrell, ajoutant: «

Seule la pression internationale » pourra pousser les belligérants à négocier. « Nous voulons œuvrer pour une meilleure coordination », a affirmé Annalena Baerbock, exhortant la communauté internationale à « agir de concert pour amener les belligérants à la table des négociations et parvenir à un cessez-le-feu ».

La guerre au Soudan a officiellement éclaté le 15 avril 2023 entre les forces loyales au chef de l'armée, Abdel Fattah Al-Bourhane, et celles de Mohammed Hamdan Daglo, son ancien adjoint et commandant des Forces de soutien rapide (paramilitaires). Le conflit a fait des milliers

de morts et provoqué une catastrophe humanitaire. « C'est plus qu'une guerre entre deux parties rivales. C'est une guerre contre le peuple soudanais (...). Les attaques aveugles qui tuent, blessent et terrorisent les civils pourraient constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité », a indiqué le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. Alors que le conflit au Soudan dure depuis un an, jour pour jour, António Guterres a appelé les belligérants à cesser les combats et a demandé aux bailleurs de fonds de faire preuve de générosité et de financer le plan d'aide humanitaire pour ce pays.

Noël Ndong



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIACTV NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous
gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez
informés des principaux
faits marquants de
l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



KINSHASA

Près de quatre cents bandits mis à la disposition du Service national

Un groupe de «kuluna» a été présenté au gouverneur de la ville avant son transfèrement dans le centre du Service national dépendant de la Présidence de la République.

Le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, a assisté, le 15 avril, à la présentation par la police de la ville-province de 350 bandits urbains communément appelés Kuluna. Prenant la parole à cette occasion, l'autorité urbaine s'est dite indignée de voir le banditisme urbain perdurer dans la capitale congolaise. Tout en félicitant la police pour le travail qu'elle abat, le gouverneur l'encourage à poursuivre sans relâche cette opération de traque des kulunas afin de permettre aux Kinois de vivre et de circuler en toute tranquillité. «Il faut que la police accentue la traque pour décourager ce phénomène car, au fur et à mesure que nous avançons, il y aura plus des Kulunas à Kinshasa avec la surpopulation de la capitale», a-t-il indiqué.

Le gouverneur Ngobila avait, par ailleurs, annoncé que les délinquants ainsi présentés devraient embarquer le 16 avril pour le centre du Service national afin d'être rééduqués et formés sur les travaux d'intérêt national et de permettre leur réinsertion dans la société. Selon le patron de la ville de Kinshasa, au Service national, ces jeunes Kulunas vont apprendre des métiers comme la menuiserie, la maçonnerie et les travaux champêtres.

Par la même occasion, le gouverneur a appelé la population



CELCOM HVK
PRESSE

Le gouverneur Ngobila dotant un de ces délinquants en tenue du Service national/DR

kinoise à collaborer avec la police pour faciliter l'opération de traque sur le terrain pour mettre hors d'état de nuire ces bandits urbains. «C'est une grande fierté pour notre police en collaboration avec la population. Nous demandons à la police de continuer de traquer ces hors-la-loi, de garder la pression sur eux et

de ne rien lâcher», a-t-il fait savoir. Il a remercié le commandant du Service national qui aide la police à la réinsertion de ces kuluna dans la société car «la sécurité est une affaire de tous».

Selon la Cellule de communication de l'Hôtel de ville, cette opération de traque des bandits urbains va s'étendre sur toute l'étendue de la capitale.

Cette cérémonie, note-t-on, s'est déroulée au Commissariat provincial de la police ville de Kinshasa, dans la commune de Gombe, en présence du commissaire provincial de la Police nationale congolaise/ville de Kinshasa, le général Blaise Kilimbalimba Kasongo ainsi que d'autres officiers de la Police nationale congolaise

. Il est rappelé que plusieurs cohortes de ces jeunes délinquants ont déjà été transférées aux centres du Service national où ces derniers ont appris des métiers ou sont initiés aux travaux champêtres à la satisfaction des dirigeants de ce service, assurant ainsi leur réinsertion sociale.

Lucien Dianzenza

Un ancien vice-ministre soupçonné du meurtre de son épouse

L'affaire fait grand bruit dans la haute sphère politique du pays. Mondo Moussa, ancien vice-ministre des Hydrocarbures dans le gouvernement Ilukamba, est soupçonné du meurtre de son épouse d'origine malgache, Alisa Khadidja.

La Malgache avait succombé des coups et blessures lui administrés par son conjoint dans la nuit du 14 avril dernier. Pressentant le danger, cet ancien vice-ministre a transporté nuitamment son épouse déjà en état critique dans un hôpital de la place. Aux dernières nouvelles, la femme succombera de ses blessures nonobstant la prise en charge médicale. C'est sur ces entrefaites que le présumé meurtrier sera arrêté par la police et placé depuis lors en garde à vue en attendant d'être déféré devant son juge naturel pour un procès en flagrance.

Consterné par cet événement tragique, le PPRD, parti politique dans lequel l'ancien vice-ministre est membre, est monté au créneau pour exprimer sa totale désapprobation de l'acte posé. Dans un communiqué publié au lendemain de la tragédie, le PPRD annoncera l'exclusion temporaire de trois mois pour Mondo Moussa, en attendant l'aboutissement des enquêtes judiciaires en cours. Entre-temps, la communauté islamique Chiite dont Mondo Moussa est membre l'a carrément suspendu de ses fonctions d'Imam. En cas de condamnation, Mondo Moussa risque une lourde peine pour homicide volontaire.



Sylvain Andema

Le ministre honoraire Moussa Mondo et son épouse/DR

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

La Corap présente "des questions citoyennes"

Il s'agit de la compilation des questions que se posent la population et autres acteurs concernés par les réformes et les actions publiques mises en place par le gouvernement congolais, qui est un nouvel outil développé par cette constellation d'organisations de la société civile en vue de soutenir le plaidoyer éponyme.

La Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) a tenu, le 15 avril, dans son siège à Kinshasa une conférence de presse qui lui a permis de présenter un nouvel outil développé pour soutenir ses différents plaidoyers menés pour l'amélioration de la vie de la population par l'accès aux services sociaux de base. L'outil dénommé "Des questions citoyennes", a expliqué l'équipe dirigeante de la Corap, est une compilation d'interrogations de la population et des acteurs concernés par les réformes et les actions publiques mises en place par le gouvernement congolais.

Dans le premier numéro de cet outil, la Corap s'est focalisée sur le secteur de l'électricité. Dans le cadre de l'amélioration de l'accès de la population à l'électricité, cette plateforme d'ONG a recueilli les différents questionnements de la population sur cette problématique en République démocratique du Congo (RDC) ainsi que sur l'apport de chaque autorité impliquée dans le secteur. « Ces questions soulèvent des enjeux importants qui nécessitent des réponses précises de la part de ces responsables », ont insisté Emmanuel Musuyu, Justin Mobomi et Iris Kasindi. « Comme vous le savez, l'absence de l'électricité est la cause de plusieurs problèmes que nous vivons actuellement en RDC, entre autres : l'accentuation de la pression sur les forêts par l'usage excessif des charbons de bois et des bois de chauffe ; l'accélération de l'exode ru-



Justin Mobomi, Emmanuel Musuyu et Iris Kasindi devant la presse/Adiac

ral. Les villes et villages se vident de plus en plus ; l'insécurité nocturne accentuée et autres. Face à toutes ses raisons qui nous impactent d'une manière ou d'une autre, nous devons tous nous engager pour exiger plus des efforts des autorités pour un réel changement », a expliqué la Corap. Les premières questions de ce secteur sont, en effet, posées au chef de l'État, à la nouvelle Première ministre, au nom de la continuité de l'État, au ministre des Ressources hydrauliques et Electricité, à la directrice générale de l'Autorité de régulation, au directeur général de l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain, ainsi qu'au directeur général de la Snél. Ces questions sont également soutenues par certaines propositions ou pistes qui, selon

la Corap, pourraient conduire à des actions pour l'amélioration de l'accès de la population à l'électricité.

Absence constatée des investisseurs dans ce secteur

La Corap pose une question fondamentale liée à l'insuffisance d'incitations pour attirer des investisseurs capables de produire de l'électricité de manière sérieuse afin de répondre à la demande croissante des ménages et des industries. Constatant une contradiction entre les intentions du précédent gouvernement, qui souhaitait attirer des investissements, et le climat des affaires du secteur qui n'est pas toujours adapté ni attrayant, la Corap rappelle que le secteur de l'électricité est un exemple frappant, car il est soumis à une fiscalité étouffante, avec plus de 80 taxes, redevances et impôts que les

entreprises doivent payer. La coalition décrit également une absence d'allocation budgétaire conséquente pour le secteur de l'électricité dans la loi des finances. Elle encourage, de ce fait, le gouvernement à prévoir des financements adéquats pour la construction de micro-barrages hydroélectriques et d'autres projets d'énergies renouvelables et dit, par ailleurs, attendre de la Première ministre et de son gouvernement des actions concrètes visant à attirer davantage d'investissements dans la production d'électricité.

Notant que l'énergie est un facteur-clé pour stimuler le développement, la Corap invite la Première ministre à accorder une priorité au secteur de l'électricité dans son programme de gouvernement. Au ministre des Ressources hydrauliques et Electricité, la

Corap rappelle que ce secteur ne connaît pas des progrès notables, en dépit de la promulgation de la loi et la mise en place des institutions de sa mise en oeuvre. Ce constat a suscité plusieurs questions adressées à ce membre du gouvernement et aux responsables de ces institutions créées. A la Snél, la Corap a reproché la mauvaise qualité de l'électricité fournie et la dictature de la facturation. « La population congolaise en a marre de vivre sans électricité et/ou d'accéder à une électricité de mauvaise qualité », a souligné la Corap, qui attend chaque acteur à prendre ses responsabilités, en améliorant la gouvernance du secteur pour plus de production. Ce premier document produit par la Corap se trouve dans le lien suivant : <https://coraprdc.org/wp-content/uploads/2024/04/QC0012->

Lucien Dianzenza

CUISSON PROPRE

Première rencontre de haut niveau sur les besoins de l'Afrique

Le 14 mai, Paris accueille un mini-sommet sur l'accès à cette précieuse source d'énergie dans le continent africain. Parmi les participants, il y aura les représentants des gouvernements, du secteur privé et de la société civile. Selon la Banque africaine de développement (BAD), cette première rencontre des leaders mondiaux permettra de formuler des recommandations et des engagements financiers supplémentaires.

Pour la première fois, la question de la cuisson propre va mobiliser les puissants dirigeants mondiaux à Paris, la capitale française. « Il s'agit de débattre sur un droit humain fondamental et la promesse d'un avenir plus sain et plus durable », a précisé le président de la BAD, Akinwumi Adesina. Pour donner toute sa dimension politique à l'événement, la BAD, qui a participé aux premiers préparatifs, le co-présidera aux côtés de la présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu, du Premier ministre norvégien, Jonas Gahr

Store, et du directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), Fatih Birol. Partenaire de l'AIE sur la question de la cuisson propre, l'institution panafricaine apportera un soutien majeur à la réussite de ce sommet, une première pour l'Afrique. « Ce sommet vise à formuler des recommandations politiques fortes et des engagements financiers supplémentaires, tout en consolidant la cuisson propre comme une priorité mondiale pour les années à venir », a renchéri Akinwumi Adesina. Au-delà de la vision politique

avérée, il y a surtout la dimension environnementale, voire économique. En RDC par exemple, 90 % des ménages utilisent toujours le bois de chauffe comme principale source d'énergie. L'impact négatif sur l'environnement est indiscutable. Le 6 avril, Burn manufacturing, une société spécialisée dans les fours de cuisson propres, a annoncé avoir obtenu un financement de 12 millions de dollars américains grâce à son projet carbone. Une partie de la cagnotte devrait servir à la distribution des fourneaux à biomasse en

RDC et dans trois autres pays de la région au cours des deux prochaines années. Selon les estimations de la même société, pour apporter un appareil à chaque foyer africain, il faut arriver à lever environ 1 milliard de financement de carbone. Or, pour toute l'année 2023, elle n'a récolté que 25 millions de dollars américains. Toute l'Afrique est concernée par cette épineuse question de cuisson propre. Au moins 600 000 Africains, principalement des femmes et des enfants, meurent chaque année de la pollution de l'air intérieur. On

estime en effet que quatre Africains sur cinq préparent leurs repas sur des feux ouverts et des fourneaux traditionnels, en utilisant du bois, du charbon de bois, des excréments d'animaux et d'autres combustibles polluants. Pour sa part, l'AIE pense qu'un accès universel à la cuisson propre dans le monde peut améliorer et éviter 2,5 millions de décès prématurés par an. Avec 17 fourneaux à biomasse, il est possible de préserver jusqu'à un hectare de forêt chaque année. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

JOURNÉE MONDIALE DE LA VOIX

Célébrer l'une des plus grandes merveilles de la nature

Le réputé chef de chœur Ambroise Kua-Nzambi Toko invite les Congolais à ne pas passer sous silence le quart de siècle de la célébration de cet instrument de musique, notamment la voix, tenu pour l'un des plus anciens, le mardi 16 avril.

Dans un entretien avec Le Courrier de Kinshasa, le docteur en musicologie Ambroise Kua-Nzambi auteur de *La voix décryptée* nous a décrit « un instrument incomparable, le plus parfait des instruments de musique ». Fort de son expérience personnelle, le directeur de l'Académie africaine de musique chorale (AAMC), nous a dit émerveillé : « La voix humaine est sans conteste l'une de plus grandes merveilles de la nature ». Classée dans la catégorie des instruments à vent, la voix humaine, a-t-il affirmé, est un « instrument à la fois simple et complexe, ordinaire et extraordinaire, banal et hors du commun ». Et d'ajouter : « Les animaux crient, produisent divers sons et chantent même, l'expression vocale de l'homme est et reste la plus évoluée, la plus complète, la plus riche, la plus précise, la plus séduisante, la plus émotive, la plus profonde et ce, du simple chuchotement au chant le plus subtil en passant par la parole ».

Si, pour le chef de chœur, « la voix humaine est et reste un phénomène naturel mais évolutif », il est aussi « un instrument incomparable, le plus parfait des instruments de musique ». Et

« le mystère qui l'entoure est vaste et profond » car, a-t-il soutenu, cet « instrument ancien et primitif mais supérieur aux instruments modernes est doté du triple pouvoir du son, de la parole et d'expression de tous les sentiments humains ». Évoquant son aspect surnaturel, il partage son intime conviction qu'il est « doté de pouvoirs spirituels ». Ambroise Kua-Nzambi rappelle ici que « Dieu et ses anges le possèdent, Satan et ses démons le possèdent » et que c'est « un instrument disponible pour toute l'éternité ». Un atout commun à toute l'humanité, mieux « une richesse que tout le monde possède (enfant, vieux, blanc, noir, riche, pauvre) et n'est l'exclusivité de personne, « ni des Noirs ni des Blancs ». Et qui plus est, « aucune culture ne pourrait prétendre avoir percé tout son mystère », a-t-il affirmé encore.

Merveilleux don du Créateur

Il ne fait aucun doute pour le chrétien qu'est Ambroise Kua-Nzambi : « La voix est un merveilleux don du Créateur pour sa créature la plus parfaite sur terre qu'est l'homme ». En sa qualité de chef de chœur



Ambroise Kua-Nzambi en master class à la Budapest International Choral Celebration/DR de Chœur La grâce, il a précisé : « Ce qui fait de la voix une merveille c'est lorsque la créature lui rend merveilleusement toute sa beauté jusqu'à émerveiller son Créateur ». La voix est « un instrument façonné

et Dieu en portera un regard très favorable ».

Profitant de cette vingt-cinquième célébration de la Journée mondiale de la voix, le Dr Ambroise Kua-Nzambi juge l'occasion propice pour rendre hommage « à une très belle voix congolaise qui s'est éteinte, Lucie Kunda ». Citant ainsi la célèbre chanteuse gospel disparue le 8 avril, il a recommandé d'avoir une pensée pieuse pour elle en observant une minute de silence en sa mémoire.

Il est bon de savoir que la Journée mondiale de la voix est à la base une initiative brésilienne datant de 1999. Au fil des ans adoptée par d'autres pays du globe, elle a été lancée par des médecins, des orthophonistes et des professeurs de chant de l'ancienne association « Sociedade Brasileira de Laringologia e Voz - SBLV », la Société brésilienne de Laryngologie et Voix dirigée alors par le Dr Nedio Steffen. Instaurée depuis un quart de siècle à présent, elle avait pour objectif initial, apprend-on, « de sensibiliser le grand public aux problèmes de voix et de promouvoir la santé vocale à l'échelle mondiale ».

Nioni Masela

JEUX OLYMPIQUES

La flamme olympique des Jeux de 2024 à Paris est allumée en Grèce

La flamme olympique des Jeux d'été de 2024 à Paris est allumée à Olympie, en Grèce, rapporte TASS depuis la cérémonie. L'événement se déroule en présence de la présidente de la République hellénique Ekaterini Sakellaropoulou, du président du Comité international olympique (CIO) Thomas Bach, du président du Comité olympique hellénique (HOC) Spyros Capralos et d'autres responsables.

La flamme a été allumée par l'actrice grecque Mary Mina, qui jouait le rôle de la Grande Prêtresse lors de la cérémonie. À cause de nuages épais, elle n'a pas utilisé le miroir parabolique sur l'autel du temple d'Héra. La torche a été allumée grâce au feu généré par les rayons du soleil lors de la répétition générale de lundi.

La cérémonie est suivie d'une représentation théâtrale avec un groupe de prêtresses exécutant un rituel basé sur des traditions anciennes avec l'introduction d'éléments modernes. Elle aura lieu dans l'ancien stade, où se déroulaient autrefois de nombreuses compétitions sportives des Jeux olympiques.

Le HOC a annoncé que le champion olympique d'aviron Stefanos Douskos deviendra le premier porteur de la flamme olympique de Grèce, ce qui sera suivi du départ du relais de la flamme olympique de 11 jours à travers la Grèce.

La flamme sera portée par 600 relayeurs à travers 13 régions du pays, 7 îles, 43 villes, 41 municipalités, 5 communautés, 10



sites archéologiques dans 2 musées olympiques, notamment à Athènes et Thessalonique.

La flamme olympique parcourra 5.202 km à travers le territoire grec et 563 milles marins (environ 1.043 km) à travers ses mers. Le relais, commençant à l'Olympie, suivra mardi l'itinéraire Amaliada - Élis - Andravida - Pyrgos - Zacharo - Filiatra et se terminera dans la ville his-

torique de Pylos, dans la baie de laquelle a eu lieu la célèbre bataille navale de Navarin en 1827, marqué par la victoire des flottes de Russie, de France et du Royaume-Uni sur la flotte turco-égyptienne.

Le deuxième jour, le relais atteindra le port du Pirée, d'où il repartira vers les îles de Crète. Les relayeurs visiteront les îles de Santorin, Naxos, Paros, Cor-

fou, ainsi que des villes du nord, de l'ouest et de l'est de la Grèce.

Remise de la flamme olympique à Paris

Le 26 avril, la flamme olympique reviendra à Athènes, où elle sera remise aux organisateurs des JO de Paris. Elle passera la nuit à l'ambassade de France dans la capitale grecque et sera transférée le lendemain

vers la France à bord du trois mâts Le Belem de 120 ans, reconnu dans ce pays comme monument historique. La flamme arrivera à Marseille le 8 mai. Environ 150.000 personnes sont attendues à la cérémonie d'accueil sur le vieux port de Marseille, fondé vers 600 avant JC par les Phocéens, Grecs d'Asie Mineure, qui accueillera des courses de voile.

Le relais de la flamme à travers la France durera 68 jours et se terminera par l'allumage de la flamme olympique lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux le 26 juillet. Les Jeux olympiques se tiendront à Paris jusqu'au 11 août. Des restrictions ont été établies pour les athlètes russes et biélorusses. Aux Jeux olympiques, ils pourront se produire exclusivement dans un statut neutre, il leur sera interdit de démontrer un quelconque lien avec leur pays et de participer aux compétitions par équipes. Les autorités russes considèrent la décision correspondante du CIO comme discriminatoire et contraire aux principes olympiques.

TASS

VIE ASSOCIATIVE

Les membres de Zonta club Telema intronisés

La présentation officielle de Zonta club de Pointe-Noire Telema a eu lieu le 13 avril, à la villa Antonetti, en présence de Germain Mbemba Bantsimba, deuxième vice-président du Conseil départemental et municipal de la ville; de Fernanda Gallo Freschi, vice-présidente de Zonta international; des personnalités de Zonta et des invités.

Zonta international est une organisation non gouvernementale, apolitique et non confessionnelle qui œuvre à l'avancement du statut de la femme dans tous les domaines, en mettant au cœur de son action l'autonomisation de la gent féminine. « Je suis heureuse et fière que le Congo soit admis au sein de Zonta international par le biais de Zonta club de Pointe-Noire Telema qui veut dire debout, lève-toi, agis. J'espère qu'avec le processus qui commence officiellement aujourd'hui, la dynamique enclenchée va continuer avec le recrutement des nouveaux membres. Vous êtes des bénévoles, volontaires, vous venez pour servir »; a dit Yvonne Koulofoua, présidente du Comité Som, Past gouverneur et marraine de Pointe-Noire.

Après avoir fait un bref historique de l'implantation de Zonta en Afrique qui a commencé dans les années 1970



Les membres de Zonta club de Pointe-Noire Telema lors de leur intronisation/Adiac

avec le Ghana, puis le Nigeria avant de s'étendre dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, Salami Nadjim, gouverneur du district 18, s'est réjoui que l'Afrique centrale, par le biais du Congo, soit désormais présente à Zonta avec Zonta club Brazzaville et Zonta club Pointe-Noire Telema.

Zonta international envisage un monde où les droits des femmes sont reconnus et où chaque femme est capable d'atteindre son potentiel. Dans un tel monde, les

femmes ont accès à toutes les ressources et sont représentées dans les postes de décision sur un même pied d'égalité que les hommes. « Nous devons conjuguer les efforts pour accentuer l'autonomisation des femmes par le service et le plaidoyer », s'est exprimée Fernanda Gallo Freschi, vice-présidente internationale de Zonta.

En demandant aux Zontiens et Zontiennes d'exceller par l'amour et l'amitié, Joan Kabayambi, Area director Zone

3-District 18, a exhorté les membres de Zonta club de Pointe-Noire Telema à être au service des autres par des actions pérennes.

Le discours d'acceptation de la charte prononcé par Me Philippe Bassintsa, président de Zonta club de Pointe-Noire, la présentation du bureau et des membres du Club Telema puis la remise des symboles et le port des écharpes ont constitué les moments forts de cette cérémonie. « Zonta Club de Pointe-Noire Telema est

une structure mixte qui va servir les autres par des actions dans le social, la santé, l'éducation. Nous allons nous atteler aussi à la vulgarisation de la loi Mouebara du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes », a ajouté Me Philippe Bassintsa. Heureux d'accueillir cette nouvelle organisation dans la ville, Germain Mbemba Bantsimba, deuxième vice maire de la ville, a conclu: « Nous adhérons aux valeurs de solidarité, d'amour et d'amitié que vous prônez. Nous allons travailler ensemble pour aller vers une société meilleure en mettant en avant l'humanisme ».

Signalons que Zonta club international a été créé le 8 novembre 1919 à Buffalo (Etat de New York), aux Etats Unis. La structure compte plus de 26 000 membres dont plus de 1300 clubs dans plus de soixante-cinq pays à travers le monde.

Hervé Brice Mampouya

SOUTENANCE DE DOCTORAT BUSINESS ADMINISTRATION

Après avoir obtenu un doctorat PHD sur l'administration des entreprises à l'université Prime light (USA) le 10 décembre 2023, Prince Hérault Mombouli Ebama a présenté le 11 avril 2024 devant 6 membres de jury son DBA (Doctorat Business Administration) en stratégie et innovation dans le domaine pétrolier.

Portant sur le thème « La chaîne de production des produits pétroliers finis et les nouvelles technologies en République du Congo », Mr Ebama entend à travers ce DBA mettre à la lumière des dirigeants les difficultés qui influencent le secteur de raffinage au Congo.

A cet effet, l'auteur fait une incursion sur la situation de la Coraf qui fut créée en 1982 dans le but de satisfaire le marché local avec une population estimée à



2.500.000 habitants. Cependant, aujourd'hui la situation démographique ayant évolué (avec une population estimée aujourd'hui à 6 millions), posant

ainsi le problème de l'offre et de la demande.

Face à ces limites décrites, l'auteur propose dans le cadre de ces travaux la nécessité d'examiner

les possibilités d'une extension de la raffinerie en incluant également les nouvelles technologies afin d'avoir une raffinerie complexe, digitale et intégrée répondant ainsi au besoin du marché tant national qu'international.

Pour ce faire, le Dr Ebama s'est appuyé sur le programme Performance 2025 érigé par le directeur général de la SNPC Maixent Raoul Ominga. Ce programme, doit-on le rappeler, dont le but est d'améliorer le levier économique de la SNPC en augmentant la capacité de production de la Coraf est axé sur quatre piliers :

- augmenter les revenus
- maîtriser les coûts
- contribuer à l'action du gouvernement
- améliorer la gouvernance.

CIRCULATION ROUTIÈRE

Des permis de conduire biométriques pour les Ponténégrins

Le lancement officiel des enrôlements pour l'obtention des permis de conduire biométriques dans la ville de Pointe-Noire a eu lieu il y a quelques jours en présence de Mopaya Atali, directeur général du transport terrestre.

L'innovation en matière de permis de conduire n'est pas seulement une question de commodité ou d'efficacité. Il s'agit d'une nécessité vitale dans le monde moderne où mobilité, sécurité et identité sont étroitement liées. Le système de permis de conduire traditionnel, qui repose sur des cartes physiques, des documents papier et une vérification manuelle, est aujourd'hui obsolète, fastidieux et surtout sujet à la fraude.

C'est pourquoi la République du Congo a trouvé nécessaire d'innover en matière de permis de conduire, afin de lutter contre la fraude et les accidents de la route. Ce nouveau permis de conduire s'inscrit dans le cadre du Programme d'accélération de la transformation numérique (PATN) du Congo.

Son objectif principal est de standardiser l'identification des citoyens congolais et de moderniser les procédures administratives liées à la



Le DGTT, Mopaya Atali présentant l'outil d'innovation de permis de conduire DR conduite. Après Brazzaville l'année dernière, Pointe-Noire vient d'être dotée d'équipements nécessaires à l'enrôlement des usagers dans le but de délivrer, dans les meilleurs délais, des titres de transports, à savoir les permis de conduire biométriques et les cartes grises. Dans son mot de circonstance, le directeur général du transport terrestre, Mo-

paya Atali, a indiqué que le lancement officiel des enrôlements à Pointe-Noire vient de régler plusieurs problèmes, entre autres la réduction des influences, et met un terme aux erreurs répétitives et même des documents afin d'éviter les vieux calvaires endurés pour le dépôt et le retrait des dossiers. De même, il vient d'installer la sérénité dans la production des titres de transport, notamment le permis de conduire et la carte grise. « C'est ici l'occasion pour moi de dire que ces efforts se poursuivront progressivement dans les autres départements », a-t-il promis.

Le déploiement de ce permis biométrique marque une avancée majeure pour le Congo dans sa lutte contre les défis du secteur du transport routier. Jusqu'à présent, le pays ne disposait pas d'un système informatique sécurisé pour gérer efficacement les données liées aux transports routiers.

Son système informatisé est constitué d'un progiciel qui met en exergue des éléments techniques sur la carte à puce dédiée au permis de conduire biométrique et à la carte grise sécurisée. La biométrie va harmoniser les éléments sur les armoires de la République, l'identité et la photo du titulaire, la signature de l'autorité compétente et le numéro de permis.

Notons qu'au cours de cette activité, le Système d'uniformisation des plaques d'immatriculation et de lecture automatique des véhicules a été présenté aux autorités en vue de garantir un meilleur contrôle des usagers et une saisie méthodique des archives. Le directeur général du transport terrestre a profité de cette occasion pour présenter sa vision de faire de la DGTT un pilier de développement économique fournissant des services de qualité.

Hugues Prosper Mabonzo

ECHANGES COMMERCIAUX

Le Congo et l'Italie veulent dynamiser leur coopération économique

Une journée dénommée « Destination Italie » a été organisée, le 15 avril, par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers (CCIAM) de la ville océane dans le but d'établir des passerelles d'échanges et de partages entre les acteurs économiques du Congo et d'Italie en présence d' Enrico Nunziata, l'ambassadeur d'Italie en République du Congo.

Lancé il y a quelques années par la Chambre de commerce de Pointe-Noire, le concept « Destination pays » vise à rapprocher les opérateurs économiques du Congo et d'autres pays non seulement pour un partage d'opportunités d'affaires et d'investissements, mais aussi pour des éventuels échanges commerciaux profitables à tous. « Par ce concept, la CCIAM a voulu à son échelle appuyer les entreprises de sa circonscription à épouser le souffle d'un monde qui s'ouvre et qui communique dans sa construction d'une citoyenneté économique universelle », a dit Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire, souhaitant la mise en place d'une dynamique de contacts, d'échanges d'informations, de missions commerciales croisées. En louant la cordialité des relations congolo-italiennes, Enrico Nunziata, ambassadeur d'Italie au Congo, a dit : « Nous voulons donner un autre élan à la coopération avec votre pays. Nous nous appuyons sur nos bonnes relations économiques et notre intérêt commun pour la stabilité et le développement de l'Afrique



Établir des passerelles d'échanges et de partages entre les acteurs économiques du Congo et d'Italie/Adiagnant.

». Et d'ajouter : « La République du Congo est maintenant un pays prioritaire pour la coopération italienne et un partenaire stratégique en matière de coopération. Pays attractif, l'Italie offre de nombreuses opportunités dans les domaines, la mécanique, l'agro-industrie, le bâtiment et travaux publics, l'industrie pharmaceutique, etc. Le forum Italie-Congo organisé récemment à Rome en marge du sommet Italie-Afrique et bien d'autres rencontres sont à encourager pour dynamiser ces échanges gagnant-ga-

gnant. » Ainsi, plusieurs membres des organisations du secteur privé italien ont participé virtuellement à la conférence. C'est le cas de Letizia Pizzi, directrice générale de l'organisation patronale Confindustria Assafrica and Mediterraneo, du directeur général ad-

joint de la Fédération italienne des machines agricoles, du directeur de l'Agence italienne pour la promotion du commerce extérieur qui ont présenté les différentes opportunités d'affaires disponibles dans toute la chaîne de production italienne pour le Congo. La formation des acteurs économiques congolais, le transfert des compétences, la fluidité des échanges... ont été les différentes doléances émises par les directeurs d'entreprise et responsables des organisations professionnelles installées au Congo. Signalons qu'en 2022, selon les statistiques du Centre du commerce international, l'Italie était le 17e partenaire commercial du Congo en termes d'exportation et le 11e partenaire en importation. La même année, ces exportations s'établissaient à 38 759 000 USD. Il s'agissait principalement du bois, du zinc, des feuilles pour le placage et du cacao. Les importations plafonnaient autour de 99 641 000 USD. Les principaux produits importés sont les mélanges d'hydrocarbures, les lampes et tubes à incandescence électrique.

Hervé Brice Mampouya

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Plus de 80 000 candidats au baccalauréat

A l'issue des inscriptions aux examens d'Etat, session 2024, la direction des examens et concours a enregistré 87457 candidatures au baccalauréat ; 116155 au brevet d'études du premier cycle (BEPC) et 133087 au certificat d'études primaires élémentaires (CEPE).

A mesure que les jours passent, l'on s'approche des examens d'Etat qui débiteront en juin. Les inscriptions ont pris fin. « Les listes seront envoyées dans les départements. Cela permet aux candidats de faire les réclamations pour que les corrections soient apportées », a expliqué le directeur des examens et concours, Damien Madiki. A l'issue de cette opération, a-t-il précisé, le nombre des candidats peut être revu à la hausse ou à la baisse.

En dehors des inscriptions qui viennent d'être bouclées, il y a la refonte et le choix des sujets qui sont déjà réalisés, les dates des examens d'Etat déjà fixées. Ainsi, le CEPE aura lieu du 4 au 6 juin ; le baccalauréat du 18 au 21 juin ; le BEPC du 9 au 12 juillet.

Selon le calendrier publié par le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et

de l'Alphabétisation, les épreuves du baccalauréat commenceront le 18 juin par les mathématiques pour l'ensemble des séries : scientifiques et littéraires. Elles se poursuivront le 19 juin par le français pour les séries littéraires et les sciences physiques pour les séries scientifiques. L'anglais sera la seconde épreuve du jour, toutes séries confondues.

Le 20 juin, pendant que les candidats des séries littéraires feront l'histoire et la géographie, ceux des séries scientifiques passeront l'épreuve des sciences de la vie et de la terre. Après quoi, les littéraires feront langue (seconde langue respective), les scientifiques l'histoire ou la



Les inscriptions aux examens d'Etat sont bouclées/Adiac

géographie (au choix). Les épreuves du baccalauréat prendront fin le 21 juin. Les littéraires passeront

l'épreuve de philosophie, les scientifiques feront français ou philosophie (au choix). Puis, la boucle sera

bouclée par l'éducation physique et sportive pour toutes les séries. Quant aux épreuves du BEPC, elles débiteront le 9 juillet par les mathématiques et prendront fin le 12 juillet par l'éducation physique et sportive.

Rominique Makaya

« Les listes seront envoyées dans les départements. Cela permet aux candidats de faire les réclamations pour que les corrections soient apportées »

KOKUTAN'ART 2024

Un concours photographique placé sous le signe de l'urgence climatique

En marge de la 4^e édition des Rencontres internationales de la photographie d'auteur de Brazzaville « Kokutan'Art » qui pointe à l'horizon, Mbongui art photo, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne au Congo, organise un concours de photographie destiné aux artistes résidant dans le pays. L'appel à candidature est ouvert du 11 avril au 9 mai.

« Le changement climatique est une réalité indéniable qui affecte notre planète de manière inquiétante. Les conséquences de nos actions sur l'environnement sont visibles à travers des phénomènes tels que l'ensablement, la pollution des cours d'eaux, les tempêtes de plus en plus violentes et la disparition de la biodiversité. Face à cette crise, il est impératif de sensibiliser et d'agir », a fait savoir Lebon Chansard Ziavoula dit Lebon Zed, responsable de la plateforme Mbongui art photo et directeur du festival Kokutan'Art.

A cet effet, le concours photo initié par le festival Kokutan'Art est une invite à l'endroit des talents nationaux à pouvoir exprimer cette urgence à travers l'objectif. Concrètement, les participants sont invités à capturer des images qui évoquent l'urgence, mais aussi l'espoir et le potentiel de changement. Chaque photo devrait raconter une histoire, susciter des émotions et inciter à la réflexion.

« Nous encourageons les pho-



tographes à explorer les différents aspects de l'impact climatique : que ce soit à travers des paysages dévastés par la pollution, des communautés luttant contre les effets des catastrophes naturelles ou des initiatives positives de pré-

servation de l'environnement. Ensemble, à travers l'art et la photographie, nous pouvons amplifier notre voix pour un avenir plus durable. Rejoignez-nous dans cette mission cruciale de préserver notre planète pour les générations

futures », a noté Lebon Zed. Le concours est ouvert à tous les jeunes photographes de 17 à 35 ans, résidents en République du Congo, sans distinction de religion et de sexe. Pour faire valider son dossier, chaque candidat doit obligatoirement

préciser les informations suivantes dans le corps du mail : Nom (s) et prénom (s) ; Numéro de téléphone ; Date et lieu de naissance ; Sexe ; Nationalité. Les dossiers sont à envoyer via l'adresse mbonguiartphoto@gmail.com. Les photos seront examinées et sélectionnées au plus tard le 18 mai par un jury indépendant composé de trois professionnels de l'image.

A en croire Mbongui art photo, les photos doivent être soumises au format numérique jpeg ou TIFF, en couleur ou en noir et blanc. Les photos soumises doivent être de haute résolution (300 DPI) et le nombre de photos à soumettre est de 5, soit une série de 5 photos maximum. Aussi, chaque photo doit avoir été prise durant l'année en cours et elle doit également être cohérente avec la thématique « Urgence ».

Comme récompense, il est prévu, entre autres, des appareils photo reflex, une tablette et quelques accessoires photos. La remise des prix aux lauréats est prévue pour le 24 mai.

Merveille Jessica Atipo